

## DÉCRYPTAGE

# Moins de syndicats, un choix qui n'est pas sans risque



Dans leur récent rapport (\*), Martin Malvy et Alain Lambert préconisent d'éviter la création des syndicats intercommunaux (syndicats mixtes, Sivom, Sivu) et de fusionner ceux qui existent avec l'intercommunalité. De telles mesures permettront-elles de réaliser de substantielles économies? Personne ne se risque à avancer un chiffre, toutefois Olivier Dussopt, député maire d'Annonay (Ardèche, 16 400 hab.), reconnaît que «la rationalisation des syndicats mixtes locaux fait partie des pistes. Moins nous aurons de syndicats qui gèrent des compétences particulières et plus celles-ci seront intégrées dans une intercommunalité unique par territoire, plus nous ferons des économies de structures».

Mais est-ce aussi simple? A priori, non. Le consultant Michel Klopfer explique que, «si la population moyenne d'une communauté de communes s'est élevée de 25% depuis la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010, le nombre de syn-

dicats intercommunaux n'a lui fléchi que de l'ordre de 10%, soit 13 399 au 1<sup>er</sup> janvier 2014 plus les 9 pôles métropolitains». Et de rappeler que la loi «Pélissard» de 2012 a donné la possibilité de recréer des syndicats intercommunaux dans les domaines scolaire et social pour «favoriser le maintien de structures de proximité».

**13 399**  
syndicats intercommunaux étaient recensés au 1<sup>er</sup> janvier 2014

«Nous sommes ici au cœur de l'interaction entre l'enjeu institutionnel et ses conséquences financières, poursuit le consultant,

à savoir que plus un territoire est vaste, plus il est difficile de lui donner une forte intégration en matière de compétences, sauf à voir exploser ses coûts.» Les ajustements vont se révéler beaucoup plus délicats qu'il n'y paraît. *Fabienne Proix*

(\*) «Pour un redressement des finances publiques fonde sur la confiance mutuelle et l'engagement de chacun», avril 2014